

Quelques exemples de denrées ou objets **autorisés**

(suggestions de l'association Prison Justice44 validée par les surveillants du QMA)

Céréales

Crêpes et gaufres (pas fait maison)

Nougat, pâte d'amande

Cakes et gâteaux tranchés (pas faits maison)

Riz, pâtes, semoule, purée

Confitures (sans pot en verre)

Saucissons secs, chorizo

Fruits : mandarines, oranges, bananes

Fruits secs et confits : dates, figes, abricots ...

Chocolats et confiseries sans emballage opaque ou métallique

Noix, amandes et noisettes décortiquées (entières ou grossièrement concassées)

Chips, gâteaux apéritifs, tomates séchées, olives dénoyautées

Timbres, livres, agenda

Linge de toilette

Photos et dessins des enfants



Dans le sac de linge s'il y en a un

Denrées ou objets interdits

Les contenants opaques, métalliques ou en verre

Les emballages en aluminium, les liens métalliques, les films alimentaires

Les viandes ou préparation culinaires crues

Les légumes même cuits

Les jambons ou charcuteries sous vide

Tous les fromages et produits laitiers

Les denrées périssables ne se conservant pas à l'air libre en particulier :

Viandes même bien cuites

Saumon ou truite fumée

Plats cuisinés avec ou sans sauce

Foie gras quel que soit l'emballage

Salades composées quelque soient les composants

Noix, amandes et noisettes en poudre

Coquillages, fruits de mer et crustacés

Plats en sauce (avec ou sans alcool)

Tous produit pouvant être confondu avec des stupéfiants tels que farine, lait en poudre, levure, sucre en poudre, agar-agar

Thé en vrac

Epices

Sauces

L'alcool et tout produit alcoolisé (exemple chocolat Mon Chéri)

Les boissons

Plantes

Animaux

Médicaments, stupéfiants, tabac

Produits d'hygiène

Argent, bijoux

Armes, objets contondants ou coupants

Téléphones portables, matériel informatique